



Activité familiale pour l'été
**RECONNAÎTRE
NOS
VOISINS
AILÉS**
...
Page 15

**Reconnaissance
des droits
politiques et
territoriaux**
Ghislain Picard



Page 7



**PAUL-AIMÉ
DUMONT**
reçoit la
médaillle du
Lieutenant-
gouverneur

Page 3

Le MAGASIN GÉNÉRAL SIROIS
❖ Carrefour local et touristique? ❖
Page 16

247

Vol. 35, No 3 - Juin 2009

JOURNAL **Epik** *Cacouna*



KAGWANAK

ACTUALITÉS



Activité familiale pour l'été

RECONNAÎTRE
NOS
VOISINS
AILÉS

...

Page 15

Reconnaissance
des droits
politiques et
territoriaux
Ghislain Picard

Page 7



Le MAGASIN GÉNÉRAL SIROIS

♣ Carrefour local et touristique? ♣

Page 16



**PAUL-AIMÉ
DUMONT**
reçoit la
médaille du
Lieutenant-
gouverneur

Page 3

sommaire

Vol. 35, no 3 - Mai-juin 2009

- 3 édito + CONCOURS
- 4 babillard
- 5 cirque école
- 7 malécites
- 9 fabrique
- 10 fermières
- 11 loisirs
- 12 caisse pop
- 13 fenêtre rurale
- 15 activité famille
- 16 Magasin Général Sirois
- 17 municipal
- 20 communiqués
- 21 50 ans sacerdoce
- 22 musée + services locaux
- 24 marées + concours ado
+ (distribution locale)
notre cahier des services

Visitez
www.journalepik.com
et EXPRIMEZ-VOUS!



Médaille de bronze provinciale pour le volume: Découvrir Cacouna

Présentée ce printemps aux **prix Gutenberg** par l'imprimerie *Litho-Chic* de Québec, la publication «*Découvrir Cacouna*» des Éditions EPIK a remporté la médaille de bronze au niveau provincial. Ce prix vise à souligner l'ensemble du produit imprimé, soit sa présentation générale, son graphisme et sa qualité d'impression, responsabilités de l'éditeur (Journal EPIK), du concepteur graphique (Isabelle Pelletier) et de l'imprimeur (LithoChic).

Rappelons que la qualité du contenu avait déjà mérité à ses auteurs, Lynda Dionne et Georges Pelletier, un prix du Patrimoine en 2002, et le prix Jean-Marie Moreau au moment de l'ouverture des circuits patrimoniaux en 1994.

Cette reconnaissance de qualité démontre le sérieux et le professionnalisme du travail local en histoire et patrimoine.

Le journal EPIK reçoit annuellement, et sur une base triennale, une aide au fonctionnement d'un peu plus de 6000\$, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.



NOTRE COUVERTURE

* Le MAGASIN GÉNÉRAL SIROIS, qui a accompagné le développement et l'histoire de Cacouna depuis 1869, pourrait devenir une porte d'entrée et un lieu de diffusion unique, en plein cœur du village. ** Profitons, en famille, de notre nature exceptionnelle. *** Ghislain Picard, de passage à Cacouna, éclaire un peu plus ce sujet des droits territoriaux. **** Notre concitoyen, Paul-Aimé Dumont, justement honoré.

Photos: Yvan Roy, sauf celle de M. Dumont qui provient du bureau de comté (député RdL).

à la une

3 Médaille du Lt-Gouverneur
PAUL-AIMÉ DUMONT EST HONORÉ

7 Ghislain Picard (APNQL)
RECONNAISSANCE
DES DROITS POLITIQUES
ET TERRITORIAUX

15 Activité familiale pour l'été
RECONNAÎTRE NOS VOISINS AILÉS

16 MAGASIN GÉNÉRAL SIROIS
CARREFOUR LOCAL ET TOURISTIQUE?

PROCHAIN NUMÉRO:
10 septembre
Articles pour le jeudi
3 septembre
S.v.p.



Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@sympatico.ca »
- **TIRAGE**: 1000 exemplaires, 6 fois / an
- **DISTRIBUTION**:
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- **MEMBERSHIP**: 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ**: CARTES D'AFFAIRES: 60.\$ / an.
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;
PAGE INTÉRIEURE: 120.\$, 1/2: 60.\$, 1/4: 30.\$, 1/8: 15.\$.
- **Contactez Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) ou **déposez votre texte dans la boîte à lettres du 628 rue du Patrimoine.**
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:
Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;
Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- **DÉPÔT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,
ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:
Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.
La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.



L'EPIK est
membre de
Communications
Publi-Services Inc.
(Placement pub.)

CoNcOuRs

TROUVER LA FAUTE

Il nous arrive souvent de remarquer des FAUTES D'ORTHOGRAPHE dans les journaux ou les magazines.

L'objectif de ce concours est de repérer, noter et corriger l'erreur trouvée, en identifiant bien le document:

- Nom du journal ou magazine
- Date de parution
- Numéro de la page.

Les erreurs les plus croustillantes feront l'objet d'articles ultérieurs, surtout si elles apparaissent dans un titre!

Chaque participation donne droit à une chance de gagner, par tirage au sort.

1 tirage par parution, le 9 du mois.

À GAGNER: une de nos 3 publications.

1- Collection CACOUNA ILLUSTRÉ (2001)

2- NELLIGAN À CACOUNA (2004)

3- DÉCOUVRIR CACOUNA (2008)

au choix du gagnant.

Faites parvenir vos découvertes accompagnées de vos NOM-ADRESSE-TÉL. par courriel ou par la poste.

epik@sympatico.ca

EPIK, C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0

LA GAGNANTE DU MOIS: JEANNY COUTURE

«L'erreur que je voudrais signaler se retrouve, ironiquement, dans l'EPIK d'avril 2009 à la page 3 où vous présentez le gagnant du mois du concours Trouver la faute.

En effet, vous venez clore le texte en offrant vos félicitation (sic!) au gagnant alors que le nom "félicitations" ne s'emploie qu'au pluriel.

Sur ce, je retourne à ma lecture du journal et continuez votre bon travail.

Bien à vous,

Jeanny Couture, Cacouna»

NDLR: Bravo Jeanny! Dans le mille!
Ça m'apprendra à terminer le montage/
révision du journal aux p'tites heures
du matin... YR

Il y a tant de choses à dire, à faire, à voir...

Déjà le numéro de l'été... Déjà la fin des classes... Déjà la plus longue journée de l'année... Déjà la Saint-Jean et ses feux... Pourquoi le temps passe-t-il si vite?

Ce numéro vous apporte plein de choses à lire, à penser, à projeter, à réaliser... Gardez-le à portée de main, dans votre sac de plage, près du lit, sur le coin de la table...

Y'a la table des marées, à l'endos...
Y'a une bonne idée d'activité familiale en page 15: allez voir tout de suite...

Y'a de bons restos, nouvelle boutique, nouveau service, nouveaux projets, nouvelles expos...

Et tant d'autres choses auraient pu y être inscrites, racontées, suggérées...

Je m'en excuse, auprès de celles et ceux qui ont fait ou dit de belles choses qui n'ont pas été mentionnées.

Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés

Distinction honorifique pour deux bénévoles émérites

Rivière-du-Loup, le 15 mai 2009 – À l'occasion d'une cérémonie protocolaire tenue à Mont-Joli le 9 mai dernier, madame Solange Thériault de Rivière-du-Loup et monsieur Paul-Aimé Dumont de Cacouna ont reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés, des mains mêmes de l'Honorable Pierre Duchesne. Ayant été sollicitée en ce sens pour la MRC de Rivière-du-Loup, madame Gilberte Côté, attachée politique au bureau de comté de Rivière-du-Loup, avait tenu à soumettre leurs candidatures pour cette distinction honorifique soulignant une vie d'engagement exceptionnel.

(...)

Ainsi que le soulignait madame Côté dans son texte de mise en candidature, " monsieur Dumont exerce le plus beau métier du monde, le don de soi. Il est déterminé, serviable, dévoué et engagé. Mandaté par le diocèse de Rimouski pour une Présence

édito

par

Y
v
a
n

R
o
y



Pour, à l'avenir, moins en oublier, donnez-moi un coup de main, écrivez vos idées sur un bout de papier. Prenez une image, faites un court résumé...

Pour l'heure, je dois aller me coucher, le soleil va se lever... et ce journal, il va falloir aller le porter, en matinée, pour le faire imprimer!

Allez, BON ÉTÉ!

N'oubliez pas... d'en profiter!

Il y a tant de choses à dire, à faire, à voir...

dans l'Église, il œuvre à tous niveaux au sein de sa communauté. Que ce soit, au fil du temps, au sein des Chevaliers de Colomb, de la Promutuel, de la Coop marché d'alimentation, de la Caisse populaire, de la Chambre de commerce, du



conseil municipal, du comité des loisirs de Cacouna, du Club des 50 ans et plus et de la Société canadienne du cancer, entre autres, il se préoccupe des plus démunis, des jeunes, des aînés et des familles. Il contribue à la réussite d'activités au bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin. " D'ailleurs, sa contribution bénévole exceptionnelle avait été soulignée en 2004, par l'attribution du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.

babillard

à l'année, près du fleuve (à distance de marche)
avec de l'intimité (voisins et vue).
Dame de 52 ans, non fumeuse,
avec chien de 7 ans bien élevé.
Tél. : 418-860-3022, demander Marie-Louise.

CHALET À LOUER

Gros-Cacouna

Chalet sur la route de l'Île

Terrain borné à la plage
Disponible du 19 au 26 juillet
Appeler le 418-860-9413

À VENDRE

Tapis roulant électrique WEFLO 400

À l'état de neuf
418-860-2401

RECHERCHE MAISON OU CHALET À LOUER

À VENDRE

Piscine hors-terre 27'

de marque Southwind,
2 ans d'usure.
Inclus drain de fond, pompe, filtreur
et tous les accessoires.

Roulotte Terry Park, 39', 1994

2 extensions, 2 chambres,
inclus auvent fixe de 25'.

Je vous offre mes services pour vos
MÉNAGES DOMESTIQUES, en maison privée.
Contactez **Sylvie, au 418-816-0743.**

J'achète vos vieux papiers... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud, 418.862.5671

Un message de votre service d'incendie
en collaboration avec la SOPFEU

AVANT D'ALLUMER, PENSEZ-Y!

Bon an, mal an, 20 % des incendies de forêt signalés au cours des mois d'avril et de mai sont imputables à des brûlages de rebuts. De nombreux propriétaires procèdent à un grand ménage printanier en utilisant le feu, sans se méfier des risques qu'ils font courir à la forêt.

Avant que la verdure soit abondante, l'herbe sèche et les broussailles deviennent propice à la propagation des flammes, dès que le beau temps se met de la partie. Quelques étincelles soulevées par une bourrasque de vent peuvent vous causer de bien mauvaises surprises...

Avant d'allumer, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) invite les citoyens à s'informer auprès de leur municipalité. Plusieurs d'entre elles permettent les brûlages domestiques à des heures spécifiques.

Certaines exigent un permis et une assurance-dommages pour le faire, tandis que d'autres les interdisent en tout temps.

Plus d'infos sur sopfeu.qc.ca.

Biblio-Cacouna

Veillez prendre note des heures d'ouverture pour les mois de : **JUIN – JUILLET – AOÛT**

Lundi – mercredi de 19h à 23h30

Jeudi de 15h30 à 16h30

Le **Club de lecture** est de retour cet été du 22 juin au 1^{er} septembre.
PRIX À GAGNER

Profitez de vos vacances pour venir à la bibliothèque et avoir des heures de bonne lecture.

BONNES VACANCES ET BONNE LECTURE!

Louise Létourneau, responsable

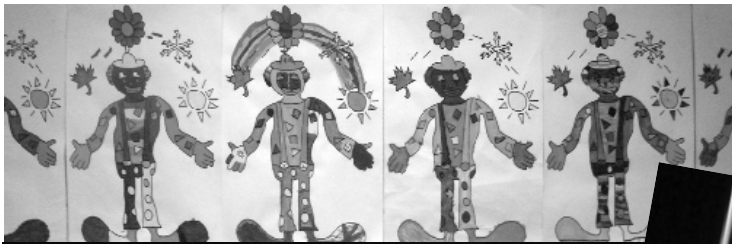
REMERCIEMENTS DE SYMPATHIE LORS DU DÉCÈS DE MME MARIE-LOUISE TARDIF



Marie-Louise Tardif, doyenne centenaire de Cacouna, décédait le 29 avril 2009.

Madame Tardif, épouse de feu Juste Plourde, laisse dans le deuil 7 enfants : Yvon (Pierrette Dumont), Roland (Rose-Aimée Bossé), Guy ptre, Thérèse v.s.v., Jeannine s.c.q., Louise-Annette v.s.v., Salomé (Clément Labonté); 12 petits-enfants et 17 arrière-petis-enfants.

Les membres des familles Tardif et Plourde remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de madame Tardif..



Bienvenue au spectacle de cirque 2009
des écoles Desbiens & Vents-et-Marées



Jeunes Cacounois sur les planches du Centre culturel

Pendant que les élèves des écoles Desbiens et Vents-et-Marées se préparent à en mettre plein la vue, une fois de plus, à l'assistance de leur spectacle de cirque annuel, d'autres élèves cacounois, vedettes de cirque d'hier et fréquentant maintenant l'école secondaire de Rivière-du-Loup, recevaient récemment des honneurs au Gala des Mérites 2009.

Certificat "Élève de l'année" : (1^{ère} année/1^{er} cycle)
Raphaël Beauvais-Landry



Mérite Sportif, volet athlète masculin :
David Saindon (1^{ère} année du 1^{er} cycle)



Mérite "Effort scolaire" : Justin Marquis
(1^{ère} année du 1^{er} cycle)



Mérite "Grande distinction" : Marie-Gaëlle Vézina-Dionne
(2^e année du 1^{er} cycle), Pascale Bédard (1^{ère} a. du 1^{er} c.).



Félicitations également à vous tous, élèves cacounois, de toutes écoles, qui, avec certificat ou non, avez fourni des efforts dont vous pouvez être fiers durant cette année scolaire. Chaque défi relevé vous outille un peu plus pour vivre pleinement les belles années qui sont devant vous.

BONNES VACANCES!

je VOTE

ÉLECTION PARTIELLE

dans la circonscription de Rivière-du-Loup
le 22 juin 2009

Le 22 juin entre 9 h 30 et 20 h, c'est le jour du scrutin

Pour voter, vous devez :

- Avoir la qualité d'électeur;
- Être inscrit sur la liste électorale;
- Vous identifier en présentant l'un des documents suivants :
 - carte d'assurance maladie;
 - permis de conduire;
 - passeport canadien;
 - certificat de statut d'Indien;
 - carte des Forces canadiennes.



Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0844.

Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote :

- Consultez la carte de rappel qui vous a été expédiée.
- Naviguez sur notre site Web : www.electionsquebec.qc.ca
À l'aide de votre code postal, vous y trouverez une mine de renseignements.
- Communiquez avec nous :
info@electionsquebec.qc.ca
1 888 ELECTION (1 888 353-2846)



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Parce qu'un vote, ça compte

POUR UNE RECONNAISSANCE DES DROITS POLITIQUES ET TERRITORIAUX



Le 27 mai dernier, le Chef de l'assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), M. Ghislain Picard, a rencontré les membres du Conseil de la Nation des Malécites de Viger dans le cadre de sa tournée des communautés du Québec. (Lire, à la page suivante, le communiqué diffusé à cette occasion).

Lors de la rencontre de presse qui s'est tenue au centre administratif des Malécites, M. Picard a abordé certains points touchant les rapports entre les peuples autochtones et les divers paliers de gouvernements. Je crois important de rapporter ici ses propos, le plus fidèlement possible. Ils nous aident à mieux comprendre le climat dans lequel se déroulent ces relations et peuvent expliquer certaines tensions ou certaines impatiences.

OBLIGATION DES GOUVERNEMENTS DE CONSULTER LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Quand fut abordée la question du refus du gouvernement du Canada de reconnaître la déclaration universelle des droits des peuples autochtones de l'ONU, le grand chef des Malécites, Anne Archambault, rappelait que, malgré ce refus, depuis l'arrêt "*Nation Haïda*" de la Cour suprême du Canada, les gouvernements ont l'obligation de consulter et d'accommoder les communautés autochtones présentes.

M. Picard ajoutait alors :

"Tout ça doit se faire dans un esprit de conciliation entre les souverainetés de la Couronne et la souveraineté de la Nation ou communauté concernée. La Nation Malécite a été reconnue officiellement par l'Assemblée nationale en 1985, au même titre que les 9 autres Nations. Le gouvernement du Québec confirmait ainsi que cette reconnaissance était liée à un certain nombre de droits aux niveaux économique, social, culturel et linguistique. Ça peut paraître très beau... Dans l'application concrète toutefois, il y a une distance énorme à couvrir parce qu'on est conscient qu'au niveau économique, il faut toujours se battre pour des miettes..."

Le Québec est encore grevé d'un titre autochtone sur la grande majorité de son territoire; c'est un aspect qui est trop souvent négligé, en particulier par les gouvernements. C'est pour ça que, souvent, quand on aborde ces questions-là avec le gouvernement du Québec, ça finit rapidement par un dialogue de sourds. On a des prétentions qui sont balayées du revers de la main par le gouvernement du Québec.

Encore récemment, le Premier ministre s'est permis d'an-

noncer une phase 2 ou 3 à son projet de rivière Romaine, encore une fois en ignorant complètement cette obligation qui existe pour le Québec par rapport à la question du titre et des droits ancestraux associés."

REFUS DU CANADA D'ACCEPTER LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES DE L'ONU

"Quatre états se sont opposés à l'acceptation de la déclaration universelle des droits des peuples autochtones de l'ONU : le Canada, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le Canada, avec son présent gouvernement, a fait ce choix-là avec des conséquences : celles qu'on va continuer à insister pour que le Canada signe la déclaration. Il y a quelques semaines, l'Australie a revu sa position et décidé d'y adhérer. Les États-Unis envisageraient peut-être d'en faire autant, l'administration Obama étant plus ouverte que l'administration Bush à cet effet. Même chose au niveau de la Nouvelle-Zélande. Cette déclaration contient des normes minimales, au niveau international, qui confirment que nos peuples ont des droits, que les prétentions au niveau territorial, au niveau politique et social ne sont pas de fausses représentations. C'est bien assis, dans un contexte historique, légal, ainsi de suite. C'est une déclaration qu'on a mis 25 ans à préparer, avec l'engagement des différents états. Et je pense que si, en bout de ligne, il y a 144 états qui ont accepté la déclaration, c'est pas rien. C'est 144 états contre 4! Même la Colombie, qui était au nombre de ceux qui s'étaient abstenus, a fait comme l'Australie et a adopté la déclaration."

Q.- Pourquoi, pensez-vous, le gouvernement Harper est-il si réticent à la signer?

G.P.- *"Pour nous, il a des arguments qui ne sont pas fondés, par exemple sur la question de l'équilibre entre les droits collectifs et les droits individuels, en prétextant le fait que les droits collectifs, pour une raison qu'eux seuls connaissent, primeraient sur les droits individuels, alors que la déclaration, justement, reflète cet équilibre-là dans au moins une douzaine de passages. Sur la question des traités, je pense que ceux qui ont déjà été signés entre le Canada et un certain nombre de Nations, notamment les traités numérotés dans l'ouest du pays, ne sont pas remis en question. Je pense que, au contraire, les Nations souhaitent que ces traités-là aient la reconnaissance qu'eux leur accordent. Ce n'est pas du tout l'intention du Canada. D'ailleurs, à cet effet-là, il y a un peu plus d'un an, au moins une centaine d'experts à travers le pays, des avocats, des juges, des académiciens, ont signé une lettre collective qui reprend les arguments du gouvernement canadien et qui répond à ces arguments. Je pense donc que le refus systématique du gouvernement*

canadien est purement idéologique. Ils ne veulent tout simplement pas aller aussi loin. L'agenda est clair : c'est un gouvernement qui est très à droite, en général, au niveau des droits de la personne, et sans doute encore davantage en ce qui concerne les droits des peuples autochtones.

Au Québec, une motion a été déposée par Québec-Solidaire qui pourrait mener à la reconnaissance par l'Assemblée nationale de la déclaration de l'ONU. La législation des Territoires du Nord-Ouest a passé une motion de reconnaissance de la déclaration. Du côté américain, les états d'Arizona et du Maine ont également passé des motions de reconnaissance de la déclaration. On peut référer à ces actions au niveau législatif pour démontrer que cette déclaration fait quand même du chemin."

Q. (EPIK) – Sur quels terrains les juridictions provinciale et fédérale en matière autochtone se chevauchent ou s'entrechoquent-elles?

G.P. – "On pourrait prendre n'importe quel couloir et, toujours, ces juridictions-là, quelque part, se confrontent et à la limite se chevauchent. Je pense à la question de la protection de la jeunesse où, d'un côté, c'est le gouvernement fédéral qui normalement fournit, toujours à la baisse, les moyens et les ressources aux communautés que nous représentons, et d'un autre côté, c'est le gouvernement du Québec qui établit les normes, la législation. Les communautés sont donc quelque part aussi dans cette obligation d'adhérer à cette législation qui souvent ne reconnaît pas leurs particularités. Il y a donc toujours une espèce de collision quelque part. Là, je dirais entre trois juridictions : le fédéral, la province, mais aussi les communautés qui essaient de se donner les moyens pour appliquer une juridiction

PROJET "Connexion compétences"

Les Malécites de Viger profitent cet été de la présence de 8 jeunes dans le cadre du projet "Connexion compétences", d'un programme fédéral Services Canada offert aux jeunes décrocheurs de la région. Sur une base volontaire, ces 8 jeunes de 16 à 30 ans acceptent de participer à ce projet, 30h/semaine et sur une période de 6 mois. Dans leur implication avec les Malécites, en participant à des ateliers et à des travaux, ils apprendront à se connaître et à développer leurs compétences. À la fin de ces six mois, ils seront mieux armés pour retourner aux études ou aller sur le marché du travail, davantage conscients de leur potentiel, de leurs talents, de leurs compétences, et sûrement fiers du travail accompli. Cette expérience, issue du programme Étape Normandie-Rivière-du-Loup, a lieu depuis plusieurs années dans la région mais c'est la première année qu'un groupe œuvre à Cacouna.

ARTISANAT MALÉCITE

La Maison Launière, avec son comptoir d'artisanat autochtone, sera ouverte tout l'été, 7 jours sur 7 et de 10h00 à 17h00. De plus, une fois par semaine, selon la température et les circonstances, il y aura une animation particulière sur le site.

GRANDE FÊTE MALÉCITE EN AOÛT

Réservez dès maintenant votre fin de semaine du 22-23 août : une GRANDE FÊTE MALÉCITE se déroulera sur la Pointe de l'ancien quai et le site de la Réserve. Le peintre de renom Richard Fontaine sera présent sur les lieux et de nombreuses activités, démonstrations et rappels historiques y prendront place. Les détails de la programmation seront disponibles et

Mais, faute de ressources, faute de capacité administrative, c'est évident qu'on n'a pas la même teneur que les deux autres."

Q. (EPIK) – Le plus gros défi des chefs, c'est donc la diplomatie?

G.P. – "Le plus gros défi, c'est aussi par là que ça passe. Je pense que c'est une évaluation que l'on a à faire constamment. Jusqu'où on étire la diplomatie dans l'action politique que nous menons. On constate souvent qu'on est en perte de vitesse parce que d'un côté, on est à la merci d'un environnement politique qu'on contrôle peu et pour lequel finalement il peut arriver un gouvernement comme celui de Harper à Ottawa qui dit que les questions autochtones, c'est secondaire, et on peut avoir la même chose au niveau du Québec, ce qui fait qu'on est constamment reportés à la case départ. Si on avait un élément dans deux mois d'ici et si - ce serait surprenant - on avait accompli un certain nombre de projets à l'intérieur des deux prochains mois, y'a rien qui garantit qu'on reviendrait là où on a laissé les choses. C'est ça la difficulté que nous avons et finalement qui fait en sorte que chez certains chefs, la patience s'épuise.

En novembre dernier, nous avons fait voter par nos chefs une déclaration sur leur souveraineté, avec l'esprit que si on ne réussit pas à avoir des accords et des ententes avec les gouvernements sur des questions précises qui touchent nos communautés, peut-être qu'on n'a pas le choix de trouver des façons de relever le rapport de force et de placer les gouvernements devant un non-choix de traiter, de négocier avec nous. Pour nous c'est très clair que c'est le résultat et la somme d'une série de frustrations qui nous font dire que si les gens n'ont pas de volonté, eh bien il faut la créer, cette volonté-là et souvent ça passe par des actions un peu plus radicales, dans le sens qu'il faut trouver une façon de s'affirmer de

Visite du Chef de l'APNQL Ghislain Picard

Communiqué

« Les Malécites de Viger forment une Nation vivante et fière » Grand Chef Anne Archambault

Cacouna, le 27 mai 2009 - « Les Malécites de Viger forment une Nation vivante et fière », a déclaré le Grand Chef de la Nation des Malécites de Viger, Madame Anne Archambault, lors d'une rencontre avec les médias régionaux à laquelle participait également le Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), M. Ghislain Picard. Ce dernier a rencontré les membres du Conseil de la Première Nation dans le cadre de sa tournée des communautés du Québec.

Au cours de cette rencontre, les représentants élus de la Nation Malécite et le Chef de l'APNQL ont échangé sur les enjeux concernant la reconnaissance des droits politiques et territoriaux des Premières Nations. Ils ont notamment discuté de l'importance d'informer la population québécoise, et tout particulièrement celle de la région du Bas-Saint-Laurent, sur le statut et les enjeux des Premières Nations.

Le Chef de l'APNQL a rappelé qu'il existe actuellement onze (11) Nations autochtones reconnues au Québec. Les Premières Nations: Abénaquis, Algonquin, Attikamekw, Cris, Huron-Wendat, Innu, Malécite, Micmac, Mohawk, Naskapi, et une Nation Inuit. Chacune de ces Nations possède une structure de gouvernance qui lui est propre et qui est reconnue par tous les autres niveaux de gouvernement. «Aucune autre Nation n'a été reconnue. Bien que plusieurs citoyens québécois, possédant des ancêtres de Premières Nations, aient des valeurs proches de celles des Premières Nations, il est important de faire une distinction entre des individus issus d'un métissage avec des Premières Nations et l'appartenance à un groupe national mérité», a-t-il précisé.

L'APNQL rappelle que les droits des autochtones au Québec, notamment ceux protégés par la Constitution du Canada, sont uniquement ceux possédés par la Nation Inuit et les Premières Nations. De plus, les Premières Nations du Québec et du Labrador sont toutes administrées par un Conseil dûment élu au suffrage universel, qui assume la gouvernance locale. Ces conseils sont appuyés par une administration publique dévouée aux intérêts des membres des Premières Nations, peu importe leur lieu de résidence. «La Nation Malécite a son gouvernement propre, élu par ses membres. Les membres élus du Conseil sont les seuls à pouvoir parler au nom de notre peuple. Le Conseil possède la juridiction exclusive de décider de la façon dont seront offerts les programmes et services aux Malécites, indépendamment de leur lieu de résidence», a expliqué la Grand Chef Archambault.

Conseil de Fabrique

ACTIVITÉS PASSÉES

Le revenu net du **dîner HOT DOGS** du 7 juin dernier s'élève à 999,00\$; un sincère MERCI à ceux et celles qui y ont contribué.

La participation de bénévoles au **grand ménage de l'église** fut très appréciée; nous en sommes très reconnaissants.

Que le comité de Paroisse de Cacouna soit assuré de notre gratitude pour avoir défrayé le **tracé du stationnement** de l'église.

ET À VENIR...

Visites guidées, accueil de pèlerins, encan annuel, cours de musique...

Une fois de plus, cet été, nous bénéficierons d'une subvention pour un emploi étudiant. Le travail consistera à la **visite guidée de notre église du 28 juin au 15 août**.

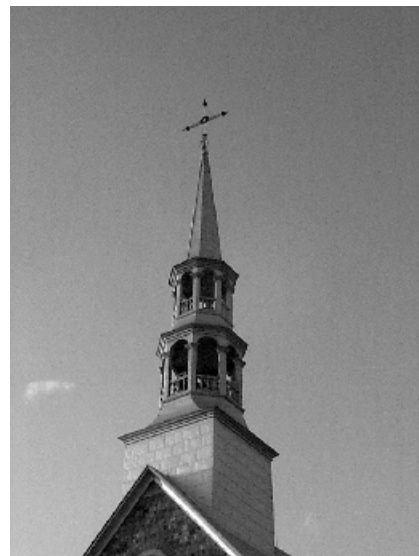
Des pèlerins seront accueillis à notre presbytère du 21 juin au 6 juillet à raison de 4 personnes par soir pour le coucher. Ils parcourent le Chemin des navigateurs. Du sanctuaire de la Pointe-au-Père à celui de Sainte-Anne-de-Beaupré, ils entreprennent une marche introspective de 400 kilomètres.

Notre **encan annuel** aura lieu dimanche, le 27 septembre prochain après la messe. Nous vous invitons à prendre un peu de votre temps afin de préparer quelques articles ou produits.

Nous vous rappelons que dès cet automne, **des cours de musique** seront offerts pour les étudiants et les adultes au presbytère par l'intermédiaire de l'École de Musique de Rivière-du-Loup. Les instruments proposés sont les suivants : Guitare, Flûte, Piano, Saxophone, Clarinette, Percussion (selon la demande). Il y a possibilité de cours individuels et de groupes. L'École offre également la location d'instruments.

Pour de plus amples informations et inscription, veuillez rejoindre madame Ghislaine Daris au 418-862-7957.

BONNES VACANCES
Votre Conseil de Fabrique



SOS
La combinaison gagnante

FONDATION
MISE SUR TOI

Avant de jouer,
vous fixez-vous
une limite d'argent ?

Faites le point sur vos habitudes de jeu.
Découvrez votre portrait de joueur en vous
procurant le dépliant 8/8 sur le site 8sur8.com.

Si le jeu n'est plus un divertissement...

1 866 SOS-JEUX
(514) 725-4332
JEU - AIDE ET RÉPONSE

Les Fermières

Bienvenue à
l'*EXPO-VENTE ANNUELLE*
du Cercle de Fermières de Cacouna
DU 24 JUIN AU 2 AOÛT
au 420 rue du Couvent, Cacouna
à l'atelier du Cercle, à deux pas de l'église

L'**EXPOSITION ANNUELLE** du jeudi 14 mai dernier en a donné plein la vue et la bouche avec une multitude d'oeuvres artisanales et culinaires.

Merci et félicitations à toutes les exposantes!

Un album de textes soulignant les 75 ans du Cercle y était exposé. Vous pourrez en découvrir les trésors dans nos prochains numéros.



Oeuvre de patience
et d'amour... de l'art.

Réalisée par Claire Lévesque.



La doyenne des Fermières,
MARIE-JEANNE SAINDON
avec ses 95 ans, son expérience
d'artisane et quelques-unes
de ses oeuvres.

Et une petite partie
de la relève...

De gauche à droite:
ALYS ST-ONGE
ROSALIE ST-ONGE
RAPHAËL ROCHFORT
PIERRE-ANDRÉ BÉRUBÉ
CINDY CÔTÉ
PIERRE-OLIVIER LAGACÉ





LA SAINT-JEAN À CACOUNA

23 juin

- 17h00 Souper Hot-Dogs (0.50¢ par hot-dog)
- 19h30 Discours patriotique et hommage au drapeau
- 19h45 Dieu Merci ou Impro de la 175^e édition
 *inscription au bureau municipal
- 21h00 Feu de joie (remis au 24 si pluie)
- 21h15 Feux d'Artifices (remis au 24 si pluie)
- 21h30 Spectacle du groupe Remue-Ménage (chapiteau)

24 juin

- 12h00 Pique-Nique familial
- 14h00 Activités familiales
 Activités et atelier avec les Malécites
 *Tableaux d'histoire et d'expression libre durant les festivités
 **Toutes les activités se déroulent au Parc Fontaine Claire

INFOS ET INSCRIPTIONS

Vanessa Lachance
 Coordonnatrice des Loisirs Kakou inc.
 (418) 867-1781

ACTIVITÉ POUR TOUS

Vendredi 17 juillet 17h30 :
SOUPER HOT-DOGS
 Atelier de prévention sur les **MORSURES DE CHIEN**
 par Mélanie Caron
 Partie de balle-lente adultes
 Corsaires vs Isle-Verte

Les jeudis du terrain de jeu **GRANDES SORTIES** de l'été

- 02 JUILLET :
 Station ASTER (St-Louis-du-Ha!Ha!) 8h30-16h30
- 09 JUILLET :
 A.M. : Station exploratoire du St-Laurent
 P.M. : Piscine d'eau salée (NDDP) ou du Cégep
- 16 JUILLET :
 Mes premiers jeux du Québec à Riv-du-Loup
- 23 JUILLET :
 À la plage du Lac Pohenegamook
- 30 JUILLET :
 Parc de Senescoupe, St-Clément
- Activités amérindiennes & chercheurs d'or
 "BabyFoot" géant (humain)
- 06 AOÛT :
 Camp Vive la joie, St-Modeste
- 13 AOÛT :
 Village des sports ou
 Aquarium de Québec/Galerie de la Capitale

LIGUE DE BALLE-LENTE adultes

CONSULTEZ L'HORAIRE DES PARTIES À PLACE SOLEIL

- Luc "Willie" Grandmaison #11
- Charles "Chuck" Fortier #10
- Sébastien "Gamache" #73
- Denis "Gros B" Bossé #7
- Réal "X-Ray" Dulac #27
- Jonathan "Jos" Lord #17
- Francis "Franky" Dumont #32
- Joël "L'Kid" Daris #2
- Jérôme "Big Daddy" Lebel #4
- Claude "O-Ring" Saindon #0
- Michaël "Mike" Dionne #15
- Jean-Guy "John-Guy" Côté #69
- et les réservistes :
- Joey Béland #37
- Jean-David Fortier #8
- Jean-Philippe Lagacé #47
- Rino Pelletier #19
- Francis Plourde #?



Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray

Prêts hypothécaires à partir de 2,45 %¹

Desjardins vous propose en ce moment des prêts hypothécaires à partir de 2,45 %¹.
Pourquoi ne pas en profiter? Grâce à ces taux avantageux,
vous aurez plus d'argent pour réaliser d'autres projets et pour continuer à vous gâter!

Besoin de conseils?

Les experts de Desjardins ont conçu une offre hypothécaire optimale adaptée à vos besoins et à votre situation. Consultez le personnel de votre Caisse pour connaître toutes les options.

Quel que soit votre projet :

- * Acheter une maison
- * Renouveler mon prêt hypothécaire
- * Transférer mon prêt hypothécaire
- * Utiliser ma maison pour financer mes projets
- * Rénover ma maison

1. Taux applicable la première année sur le prêt hypothécaire à taux fixe révisable annuellement " 5 dans 1 ".

.Sujet à changement sans préavis.

.Certaines conditions s'appliquent.



Récupération de téléphones mobiles

Depuis plus d'un an Desjardins et Bell Canada ont conclu une entente afin de mettre en place un programme de récupération de téléphones mobiles (cellulaires), de leurs accessoires, piles et téléverseurs. Ces deux entreprises ont deux objectifs communs, soit d'optimiser au Québec la récupération des déchets électroniques et de lutter contre les changements climatiques. Tous les appareils et autres accessoires ainsi récupérés seront par la suite réutilisés ou recyclés de façon sécuritaire et confidentielle. Les revenus nets provenant de la récupération seront remis au WWF-Canada, un organisme de protection de la nature et de l'environnement.

Remettez vos appareils à votre centre de service. Bell s'est engagé à assurer la protection des renseignements personnels et ce, en y effaçant toutes les données.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de votre caisse.



RÉCUPÉRATION DES PILES

Notez que vous pouvez aussi apporter vos piles usagées à votre centre de service. Un contenant est prévu à cet effet à la Caisse.

* Ces informations sont tirées de *Actualités POP*, le bulletin d'information de la Caisse, Janvier



La MRC de Rivière-du-Loup adopte le Guide de référence en matière de développement social

Par l'équipe de la CDC du KRTB

L'adoption de ce document de référence par les éluEs de la MRC de Rivière-du-Loup, le 11 mars dernier, vient confirmer l'importance de cette approche pour nos communautés.

Mais en quoi ça consiste, au juste, le développement social?

Le concept a vu le jour à la fin des années 90 et visait à intégrer des valeurs de justice et de solidarité sociale dans toutes les sphères du développement des communautés. Suite à la tenue d'une série de forums organisés par le Conseil de la santé et du bien-être, plusieurs régions ont décidé de poursuivre la réflexion et de se doter d'outils pour assurer le développement social sur leur territoire. Au Bas-Saint-Laurent, le CRCD (qui allait devenir la CRÉBSL : Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent) a intégré les orientations de développement social dès 2000.

En 2007, à l'initiative du Collectif des organismes communautaires de la MRC de Rivière-du-Loup, un comité regroupant plusieurs partenaires socio-communautaires, politiques et institutionnels a été formé pour promouvoir cette vision.

Leur première mission a été de formuler une définition qui correspondrait à la réalité de notre MRC. Voici donc comment ils ont choisi de le définir :

- Le développement social, c'est la mise en place de conditions qui contribuent au renforcement du potentiel des personnes dans leur capacité d'agir.
- Avec une approche de développement local et durable, le développement social favorise la mobilisation de la communauté pour assurer son progrès social, culturel et économique.
- Enfin, le développement social vise à permettre à tous les membres des communautés d'exercer leur citoyenneté et de profiter équitablement de l'enrichissement collectif.



Le renforcement du potentiel humain

C'est la conviction que chaque personne possède un potentiel, une capacité de choisir et un pouvoir réel sur sa vie. Le potentiel de chacun se déploie dans son implication à l'amélioration de ses conditions de vie. Il faut miser sur la capacité des personnes à influencer les situations qui les concernent, tout en se rappelant qu'un soutien de la communauté pourrait être nécessaire afin d'appuyer leurs actions.

La participation citoyenne et la cohésion sociale

La participation citoyenne se traduit par la capacité d'exprimer ses idées et ses opinions sur ce qui influence son environnement. Elle favorise l'implication de tous dans son milieu. Enfin, la participation citoyenne nécessite de créer des lieux de débats démocratiques qui se préoccupent de la cohésion sociale.

L'action concertée

Il s'agit de l'utilisation maximale des ressources et des actions collectives pour réaliser des objectifs communs. Il faut aussi viser la cohérence et éviter les doublons. L'action concertée rassemble la plus grande diversité d'acteurs possible. Dans ce cadre, il faut que chacun conserve sa personnalité, sa couleur au niveau de sa contribution spécifique, tout en travaillant ensemble.

L'occupation du territoire

C'est la reconnaissance de l'importance d'occuper et d'habiter le territoire et que chaque communauté puisse disposer de conditions favorables à son développement.

Une approche inclusive, axée sur le bien commun

Il s'agit d'utiliser différentes approches et stratégies favorisant la participation des citoyens, peu importe leur condition sociale. Il faut promouvoir un mieux-être collectif par des interventions qui tiennent compte de l'appartenance à un territoire et/ou à des organisations.

Le Collectif pour le développement social de la MRC de Rivière-du-Loup invite chaque citoyen et chaque citoyenne, peu importe son âge, son lieu de résidence ou sa condition sociale, à s'approprier les valeurs véhiculées par le développement social et à les mettre en œuvre dans leur milieu de vie. Inévitablement, notre monde en sortira encore un peu meilleur.

Annonce spéciale

La MRC de Rivière-du-Loup adopte sa toute première politique culturelle!!!

C'est le 16 avril dernier que le conseil de la MRC adoptait la toute première politique culturelle loupérienne. À l'instar de la Ville de Rivière-du-Loup, qui a depuis 1996 une telle politique, la MRC de Rivière-du-Loup et ses différents partenaires pourront compter sur un outil de plus pour stimuler et appuyer le développement culturel du milieu.

En septembre prochain, un lancement officiel, permettra au grand public de découvrir les orientations politiques qui guideront les actions de la MRC en matière culturelle.

Activité familiale pour l'été

RECONNAÎTRE NOS VOISINS AILÉS

par Yvan Roy

Nous avons les lieux, nous avons les «voisins ailés», nous avons l'été, nous avons des familles, et c'est gratuit! Qu'attendons-nous pour profiter, en famille, de cette activité qui peut réserver tant de surprises!

Que ce soit au site ornithologique, avec ses tours d'observation, dans le sentier de la montagne avec, tout en haut, une vue panoramique sur le Parc marin, sur la côte «sauvage» de Gros-Cacouna ou la vaste plage entre la rue du Quai et la Côte Roy, ou sur la route et les sentiers de Rivière-des-Vases, il ne manque que vous, vos jumelles, votre sac à lunch, et...

VOTRE APPAREIL PHOTO!



Histoire de vous motiver un peu, nous produirons, dans notre prochain numéro un **REPORTAGE SPÉCIAL** sur vos **COUPS-D'OEIL** et vos **DÉCOUVERTES**

suite aux randonnées que vous aurez réalisées chez nous cet été et à partir des photographies que vous nous ferez parvenir: Oiseaux - Plantes - Paysages - Animaux - Activités nature. (Envoyez à: epik@sympatico.ca)

De plus, des montages, de type diaporamas, composés de vos meilleures photos, seront mis en ligne sur le site Web www.journalepik.com

**À VOS CAMÉRAS!
PRÊTS!
PARTEZ!**



Le MARAIS de Cacouna et la montagne de Gros-Cacouna

Site d'observation et de randonnée plus sécuritaire

Bonne nouvelle pour les utilisateurs du Site ornithologique de Gros-Cacouna et les randonneurs.

En attendant que le Marais de Cacouna fasse partie intégrante de la Réserve Nationale de Faune, ce qui est prévu pour l'automne 2010, des démarches sont en cours pour

assurer la sécurité des utilisateurs et la préservation des ressources naturelles présentes.

À cet effet certaines restrictions seront imposées et affichées, certaines zones bien délimitées, particulièrement dans la prochaine période de chasse.

Les activités d'observation et de randonnées pourront désormais se poursuivre toute l'année et de façon beaucoup plus sécuritaire.

Tous les détails dans l'EPIK de fin d'été.

Consultez aussi la Pétition #265 sur la Chasse dans nos archives Web.



La municipalité de Cacouna est présentement en recherche d'appui financier auprès de divers ministères en vue d'acquérir et mettre en valeur l'ancien Magasin Général Sirois. Le potentiel d'utilisation de ce bâtiment est énorme et il a tout pour devenir un véritable CARREFOUR LOCAL ET TOURISTIQUE. Nous vous présentons une brève synthèse du dossier. Pour visiter plus à fond cette magnifique demeure, rendez-vous sur www.journalepik.com.

Magasin Henri-Joseph Sirois

Projet d'occupation et de mise en valeur d'un bâtiment patrimonial des plus significatifs et représentatifs de l'histoire et du patrimoine cacounois.

Il y a de ces lieux mythiques, comme intemporels, qui portent en eux toute l'histoire d'un coin de pays.

Lieux de convergences capables de nous révéler tout un passé et d'inspirer notre avenir.

Le magasin général Sirois est un de ces lieux.

Au cœur du village de Cacouna, l'ancien magasin d'Henri-Joseph Sirois a très bien traversé les années et aucune rénovation n'a atténué son authenticité. Son architecture victorienne lui donne beaucoup de charme et a toujours fait la fierté des gens de Cacouna. Depuis près de 150 ans, il témoigne toujours de la vie de notre communauté : en franchissant ses portes, nous sommes projetés dans le passé. Ses grands comptoirs, ses étagères de bois vernis et ses armoires raffinées nous rappellent toujours le magasin général. Chaque coin évoque divers souvenirs, le commerce ayant déjà abrité la Banque Canadienne Nationale, la première Caisse Populaire et le bureau de poste. Le décor et l'ameublement de la maison évoquent encore la vie de la famille d'Henri-Joseph Sirois.

Cet ancien magasin, bien conservé par les descendants du marchand H. J. Sirois, est unique dans le Bas-Saint-Laurent. Malheureusement, le dernier membre de la famille, madame Thérèse Sirois, doit maintenant vendre. Demeurant aujourd'hui dans une résidence pour personnes âgées, c'est avec regret qu'elle doit se départir de ce patrimoine familial. Elle souhaite ardemment que le magasin demeure intact, sa famille ayant toujours respecté l'ancienneté et l'authenticité de ce commerce. En 2005 d'ailleurs, les trois sœurs Sirois étaient fières que le magasin de leur père et de leur grand-père, devenu avec le temps une boutique d'artisanat, fasse partie des "commerces immortels du Québec", dans le livre écrit par Louise Sigouin.

Comme Cacounois, nous trouvons important de garder ce témoin au cœur de la vie de notre communauté. Cet ancien commerce qui, jusqu'en 2005, ouvrait toujours ses portes à la population de Cacouna et aux visiteurs, doit continuer de nous accueillir dans ses murs. En acquérant ce bâtiment du circuit historique "Les randonnées du passé", la municipalité de Cacouna peut en assurer la conservation et lui donner une vocation qui respectera son authenticité. En en faisant un bâtiment multifonctionnel et générationnel, avec

En plein cœur du village, il a été, depuis ses tout débuts, au cœur des activités et des développements de notre communauté.

En conservant son allure originelle et par les diverses vocations qu'il a connues, ce lieu a contribué à "faire notre histoire" ...

une vitrine sur les savoir-faire et sur l'histoire, nous aiderons à revitaliser le cœur du village et à promouvoir le tourisme. Les visiteurs y trouveront un lieu d'accueil, d'information, de découvertes, une porte d'entrée sur les richesses patrimoniales, artisanales, culturelles et naturelles que Cacouna et la région peuvent offrir.

OBJECTIFS DU PROJET

Faire de cet ancien magasin...

- **Un lieu du patrimoine au cœur de la vie de notre communauté.**
- **Un lieu de rencontre et d'appartenance.**
- **Un lieu multifonctionnel et générationnel pour les Cacounois et les touristes.**
- **Un lieu de transmission des savoir-faire traditionnels et de notre histoire.**
- **Un lieu de rendez-vous touristique.**
- **Un lieu d'interprétation, d'animation et de formation.**
- **Un lieu de commerce.**

SESSION RÉGULIÈRE DU 4 MAI 2009.

Sont présents: Jacques M. Michaud, maire, Thérèse Dubé, dir. gén., et les conseillers Rémi Beaulieu, Gilbert Dumont, Gilles Roy, Célestin Simard.

Absence motivée : Francis Daris, Jeannot Pelletier.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés d'avril et approbation des comptes du mois

Comptes au montant de 169 353.48\$ ainsi que chèques salaires au montant de 19 491.62\$ tels que présentés au montant total de 188 845.10\$.

Adhésion à la Commission de développement du Parc Portuaire de Gros-Cacouna 2009

Jacques M. Michaud, maire, y représentera la municipalité. La cotisation est de 200.00\$.

Signature d'une ordonnance de Travaux communautaires

Que ce conseil autorise la directrice générale à signer une ordonnance de travaux communautaires telle que décrit dans le formulaire d'engagement au respect de l'horaire de travail et de rapport d'assiduité. Le nombre d'heures à effectuer est de 80, pour la personne en cause.

Dons. Que ce conseil autorise les dons suivants :

Sclérose en plaque : 25.00\$

Karaté Kempo Sei-Shin enr. (Germain Vachon) : 25.00\$

Entente Croix-Rouge / services aux sinistrés (renouvellement)

Don de 189.70\$ à la Croix-Rouge pour l'année 2009, soit 0.10\$ per capita pour les municipalités de plus de 1000 habitants.

Dossier Adélaré Gagnon / André Jalbert et Martine Sirois (Prescription décennale)

Considérant que le conseil a pris connaissance de la requête en attribution du droit de propriété acquis par prescription décennale devant être présentée par André Jalbert et Martine Sirois, résidents et propriétaires au 764, rue du Patrimoine, Cacouna (Québec) G0L 1G0 ;

Considérant que nous avons pris connaissance de l'objet de la requête et particulièrement de l'ajout aux titres du requérant du lot 44-1, du cadastre officiel du Village de Cacouna, dans la circonscription foncière de Témiscouata.

Que ce conseil municipal, en sa qualité de propriétaire de la rue du Patrimoine, n'ait aucune objection à ce que André Jalbert et Martine Sirois soient déclarés propriétaires par prescription décennale de l'immeuble décrit dans la conclusion de la requête.

Lettre de démission de Madame Lise Dion

Que ce conseil accepte la lettre de démission de madame Lise Dion, concernant l'entretien ménager au bureau municipal, dès le 1^{er} juin 2009. Que madame Chantale

Dionne soit la personne nommée, pour le remplacement de madame Dion, aux mêmes conditions.

Que ce conseil par la même occasion, remercie madame Dion pour les services professionnels qu'elle a rendus à la municipalité et qui ont été grandement appréciés. Nous lui souhaitons une heureuse retraite, bien méritée d'ailleurs.

Club des 50 et plus / demande de com-mandite

Que ce conseil autorise un montant de 100.00\$ au Club des 50 ans et plus pour un souper organisé dans le cadre de leur 35^{ème} anniversaire de fondation, le 9 mai prochain.

Dépôt des états financiers trimestriels Mandat à madame Lynda Dionne de monter un projet / ancien magasin général de Cacouna

Considérant que la résidence abritant l'ancien magasin général d'Henri-Joseph Sirois est à vendre;

Considérant que cet immeuble est un des bâtiments qui fait partie de l'histoire de Cacouna et aussi l'un de nos plus beaux bâtiments patrimoniaux

Considérant qu'ayant la possibilité de le faire reconnaître par le ministère de la Culture au même titre qu'une bibliothèque, la municipalité pourrait toucher 70% de subvention sur l'achat et les modifications;

Considérant que ce bâtiment pourrait en quelque sorte devenir notre maison de la Culture;

En conséquence : Que ce conseil mandate madame Lynda Dionne afin de monter un projet à être soumis aux autorités gouvernementales et que le maire soit autorisé à faire les demandes nécessaires afin de s'enquérir des possibilités de subventions pouvant être consenties pour la réalisation dudit projet. Ceci étant réalisé, ce conseil sera alors en mesure de prendre une décision réfléchie sur la continuité ou l'abandon du projet.

Modification à la demande de subvention au programme PIQM concernant le projet de la route 132 numéro 611346

Considérant que la municipalité de Cacouna a transféré sa demande de subvention du programme FIMR au programme PIQM concernant le dossier numéro 611346 en date du 2 février 2009;

Considérant qu'après une rencontre avec le MAMROT il y aurait lieu d'inclure le projet des bassins aérés (égouts sanitaires) au projet portant le numéro en titre dans les meilleurs délais;

Considérant que la demande concernant la recherche en eau est reconduite à un nouvel échéancier;

Considérant qu'il y a lieu d'aller de l'avant

avec le projet de la 132 et des bassins aérés dès cette année;

En conséquence : Que ce conseil autorise la directrice générale à présenter une nouvelle demande au programme PIQM concernant les étangs aérés et mandate Roche Ltée à faire le nécessaire afin de compléter ladite demande.

Monsieur Gilbert Dumont enregistre sa

dissi-

dence.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt du rapport du service incendie TRANSPORT ROUTIER

Soumission pour balayage de rues et épandage d'abat-poussière

Que ce conseil accepte la soumission de balayage de rues présenté par Michel Lepage au montant de 4740.75\$ + tx ainsi que la soumission pour l'épandage d'abat-poussière au montant de 507.93\$ + tx.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations

par l'inspecteur en bâtiment monsieur Paul Pelletier.

Avis de motion concernant le règlement numéro 24-09 modifiant le règlement de zonage numéro 19-08-2 afin d'ajuster les dispositions concernant les commerces locaux et régionaux et les usages déro-gatoires

Adoption du projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 19-08-2

Considérant que la modification au règlement de zonage a été discutée au CCU et qu'il a fait une recommandation favorable à cette modification;

Que ce conseil adopte un premier projet de règlement numéro 24-09 modifiant le règlement de zonage numéro 19-08-2 afin d'ajuster les dispositions concernant les commerces locaux et régionaux et les usages déro-gatoires.

LOISIRS ET CULTURE

Dépôt du rapport des Loisirs préparé par Vanessa Lachance

AUTRES DOSSIERS

Entente de partenariat / dossier des croisières à Gros-Cacouna

Considérant la possibilité d'accueillir des navires de croisières à Cacouna, bateaux de luxe d'environ 500 personnes, exemple : Le Black Walsh, le Seabourn et le C. Columbus (3 étages);

Considérant que les nombreux attraits touristiques potentiels de la région ont été inventoriés et qu'ils se comparent avantageusement à ceux d'autres régions;

Considérant qu'après consultation auprès de l'association des croisiéristes ainsi qu'auprès de l'association des pilotes du Bas-Saint-Laurent, le comité croisières de l'OTC en vient à la conclusion, qu'il en est maintenant à l'étape de la réalisation de

l'étude de conception du projet et que pour ce faire les coûts de démarrage seraient de 4 000\$, répartis de la façon suivante aux partenaires :

-	Pacte rural	1 200\$
-	CLD	800\$
-	SADC	800\$
-	Mun. Cacouna	1 200\$

Que ce conseil accepte ce partage et confirme sa participation au montant de 1 200\$.

INFORMATIONS

Rapport des activités du mois présenté par le maire monsieur Jacques M. Michaud

AFFAIRES NOUVELLES

Décès de madame Marie-Louise Plourde /centenaire

Considérant que la perte d'une doyenne en occurrence madame Marie-Louise Plourde, demeurera toujours un moment triste dans la vie d'une municipalité, d'autant plus que madame Plourde a toujours été une femme exemplaire et remarquable à tout point de vue;

Considérant que ce deuil afflige toute notre communauté;

Que ce conseil témoigne à toute la famille Plourde nos plus sincères sympathies.

Nomination d'une personne responsable de la BCP

Considérant qu'à la suite du départ de madame Madeleine Dufour, responsable bénévole de la bibliothèque de Cacouna; il faut nommer une personne responsable en remplacement;

Que ce conseil nomme madame Louise Létourneau responsable de la BCP de Cacouna. Madame Létourneau accepte cette nouvelle fonction.

Que madame Létourneau soit nommée également à représenter la municipalité lors des assemblées annuelles du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent.

Remerciements à madame Madeleine Dufour

Considérant que Madame Dufour nous a transmis une lettre de démission effective en date du 30 avril dernier;

Considérant que madame Dufour désire prendre sa retraite après 23 années de bénévolat donné au service de la bibliothèque de Cacouna;

Que ce conseil félicite madame Dufour pour son travail exécuté avec brio et la remercie pour toutes ces années de bénévolat.

Avis de motion / Site du patrimoine

Monsieur Rémi Beaulieu, conseiller, donne

avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un projet de règlement ayant pour objet d'entériner les démarches menant à la constitution d'un site du patrimoine pour l'immeuble situé au 743-A et B, rue du Patrimoine pour les motifs suivants :

- Cet immeuble a une valeur patrimoniale compte tenu de son ancienneté; sa construction s'établit à 1869.

- Le degré d'authenticité et l'état de conservation de l'immeuble sont excellents.

- Il est nécessaire d'assurer la sauvegarde de cet immeuble compte tenu que sa vente éventuelle pourrait entraîner des modifications de nature à altérer ses caractéristiques présentant un intérêt architectural et patrimonial.

- Cet immeuble a servi de magasin général, bureau de poste etc; il est situé en plein cœur du village et il a été, depuis ses tout débuts, au cœur des activités et des développements de notre communauté.

- En conservant son allure originelle et par les diverses vocations qu'il a connues, ce lieu a contribué à faire notre histoire.

Le règlement de citation prendra effet à compter de la date de la signification de l'avis spécial au propriétaire.

Toute personne intéressée pourra faire ses représentations auprès du Comité Consultatif d'Urbanisme conformément aux avis qui seront donnés à cette fin.

Autorisation d'achats à la technicienne en loisirs

Que ce conseil autorise madame Vanessa Lachance, technicienne en loisirs, à faire l'achat de bas de soccer pour les jeunes qui s'inscriront cet été, au tarif de 5\$/paire, pour un total de 550\$ avant taxes. Ce montant sera puisé dans le compte des Loisirs.

Inscription de la technicienne à l'URLS

avec inscription de 150\$.



SESSION EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2009.

Sont présents: Jacques M. Michaud, maire, Chantale Théberge, en remplacement de madame Dubé en congrès à la FQM, et les conseillers Rémi Beaulieu, Francis Darris, Jeannot Pelletier, Gilles Roy, Célestin Simard.

Absence motivée : Gilbert Dumont.

Dépôt du procès-verbal du CCU

Que ce conseil accepte le procès-verbal de la réunion tenue le mercredi, 22 avril, 2009, en sa forme et teneur et accepte les recommandations du CCU.

Assemblée publique sur les dérogations suivantes

Monsieur le maire procède à une information publique sur les conséquences concernant les acceptations des deux prochaines demandes de dérogations mineures. Les personnes présentes n'ont pas manifesté de désaccord concernant lesdites dérogations.

Dérogation mineure de Sylvie Michaud et Fabien Nadeau

Considérant la demande de dérogation mineure des propriétaires nommés en titre résidents à la Place Bellevue, à l'effet de construire une nouvelle résidence à 7 mètres du haut du talus, alors que la norme est de 20 mètres;

Considérant que l'expertise de LVM technisol par l'ingénieur Noël Huard établit que le projet est sécuritaire;

Considérant que le CCU est favorable à cette demande;

Que ce conseil accepte la dérogation mineure telle que demandée et que l'inspecteur en bâtiment est autorisé à émettre le permis nécessaire.

Dérogation mineure de Pascale Gaudette et Steve Guy

Considérant la demande d'agrandissement du garage annexé à la résidence actuelle située au 965, rue du Patrimoine, d'une superficie de 14 x 26 pieds;

Considérant qu'advenant que la résidence soit construite sur un seul étage, le projet serait conforme;

Considérant que la construction d'un garage situé à l'arrière de la résidence aurait un impact négatif car cette construction entraverait de façon importante la vue sur le fleuve ainsi que celle de leurs voisins;

Considérant que le CCU est favorable à cette demande;

Que ce conseil accepte la dérogation mineure telle que demandé et que l'inspecteur en bâtiment est autorisé à émettre le permis nécessaire.

Dossier évaluation de Bernard Simard / nomination d'un procureur

Considérant que monsieur Bernard Simard propriétaire de Place St-Georges, sur la rue du Patrimoine à Cacouna a présenté une demande de révision du rôle d'évaluation foncière de son immeuble à logements;

Considérant que monsieur Simard se fait représenter par un aviseur légal dans ce dossier devant la Cour;

Que ce conseil autorise madame Pauline Guay, e.a. de la M.R.C. de Rivière-du-Loup à se nommer un avocat spécialisé en droit municipal, afin de lui apporter l'aide nécessaire dans ce dossier.

SESSION RÉGULIÈRE DU 1^{ER} JUIN 2009.

Sont présents: Jacques M. Michaud, maire, Thérèse Dubé, dir. gén., et les conseillers Rémi Beaulieu, Francis Daris, Gilbert Dumont, Jeannot Pelletier, Gilles Roy, Célestin Simard.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE**Ratification des déboursés de mai et approbation des comptes du mois**

Comptes au montant de 124 671,85\$ ainsi que les chèques salaires au montant de 29 752,68\$ tels que présentés au montant total de 154 424,53\$.

Assemblée de consultation publique concernant le projet de règlement de zonage numéro 24-09 modifiant le règlement de zonage 28-08-2

Monsieur le maire explique les tenants et aboutissants de la modification au règlement de zonage numéro 18-08-2 afin d'ajuster les dispositions concernant les commerces locaux et régionaux et les usages dérogatoires. Aucun commentaire négatif ne provient de l'assemblée, donc le conseil peut procéder à l'adoption du second projet de règlement.

Adoption du second projet de règlement numéro 24-09-1

Considérant que l'assemblée publique d'information a été tenue par le conseil et qu'aucune intervention négative n'a été apportée concernant l'adoption du projet de règlement 24-09;

Que ce conseil adopte le second projet de règlement numéro 24-09-1 modifiant le règlement de zonage portant le numéro 19-08-2 afin d'ajuster les dispositions concernant les commerces locaux et régionaux et les usages dérogatoires.

Invitation au 100^e anniversaire de la Traverse de Rivière-du-Loup

Que ce conseil accepte l'invitation de la Traverse de Rivière-du-Loup et mandate le maire à représenter la municipalité de Cacouna. Deux billets sont disponibles pour l'occasion au coût de 55\$/1. Cet événement devait avoir lieu le 6 juin 2009 mais il a été remis à l'automne.

Inscription au congrès de la FQM

Que ce conseil autorise le maire et sa conjointe à s'inscrire au congrès de la FQM. Le coût de cette inscription est de 610\$, plus les taxes. Le congrès aura lieu à Québec, les 24, 25 et 26 septembre 2009. Les dépenses en relation à cette inscription seront remboursées avec pièces justificatives.

Dépôt des états financiers mensuels

La directrice générale dépose au conseil les états financiers comparatifs dépenses –vs– recettes concernant le budget 2009.

SÉCURITÉ PUBLIQUE**Dépôt du rapport du service incendie****AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT****Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations**

par l'inspecteur en bâtiment monsieur Paul Pelletier.

CPTAQ / Demande d'autorisation de madame Patricia Bérubé

Considérant la demande d'autorisation concernant l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture;

Considérant que la demande d'autorisation touche le lot 153-2 et que la superficie demandée est de 2 300,37 m.c.;

Considérant que la demande concerne un changement d'usage, à un commerce qui présentement en est un de couvre-plancher, qui deviendrait une clinique vétérinaire;

Considérant que la demande est conforme au règlement de zonage et que l'usage se rapproche plus de l'agriculture;

En conséquence : Que ce conseil est favorable et appui la présente demande d'autorisation et demande à la CPTAQ de donner un avis favorable dans les meilleurs délais.

LOISIRS ET CULTURE**Dépôt du rapport des Loisirs préparé par Vanessa Lachance****BCP / Achats informatiques**

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'équipements informatiques pour la bibliothèque municipale;

Considérant qu'une subvention équivalente à 50% du coût de ces acquisitions est disponible par le biais d'un programme d'aide financière mis sur pied pour les bibliothèques affiliées par le ministère de la Culture et des Communications;

Que la municipalité de Cacouna adresse une demande de subvention dans le cadre du programme Simb@, afin de doter la bibliothèque municipale du matériel informatique requis pour le rafraîchissement de ses équipements;

Que la municipalité de Cacouna soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité de Cacouna, tout document utile ou nécessaire afin de donner effet à la présente résolution, notamment la convention à intervenir avec le CRSBP.

INFORMATIONS - Rapport des activités du mois

AFFAIRES NOUVELLES**Contribution à la fête de la Saint-Jean-Baptiste**

Que ce conseil octroie la somme de 300\$ en commandite pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Rue des Mugnets / soumissions pour station de pompage

Que la directrice générale est autorisée à procéder par invitation à soumissionner pour une station de pompage des eaux usées, à la rue des Mugnets.

Suivi du dossier du développement résidentiel (domaine de l'héritière)

Un suivi du dossier sera fait avec monsieur Hugues Guérette concernant la remise des rues à la municipalité au nouveau dévelop-

pement résidentiel " Le Domaine de l'héritière ". Une rencontre est à venir.

Achat de poubelles pour les salles municipales et paroissiales

Que ce conseil autorise la directrice générale à faire l'achat de deux poubelles mixtes pour à être installées aux salles paroissiales et municipales, soit pour les vidanges et la récupération. Le coût est de plus ou moins 500\$/chaque.

Mention de monsieur Gilbert Dumont

Une mention de remerciements et de félicitations est donnée par le conseiller monsieur Gilbert Dumont, à l'effet de remercier madame Pierrette Dumont ainsi que monsieur Paul-Aimé Dumont, pour le bénévolat exceptionnel de ces deux personnes.

PÉRIODE QUESTIONS



**C'est l'été!
Pour vous
désaltérer,
vous restaurer,
vous regrouper**

...
**3 RESTO-BARS
sont là pour vous
au coeur de Cacouna:**

**La Marinière
418-867-8090
395, Robichaud**

**Resto-Pub D'Antan
418-863-5769
rue du Patrimoine**

...
**Resto du
Club de Golf
418-862-9649**

...
Encourageons-les!

**Relier Rivière-du-Loup à la rive nord pour le transport de la poste,
des passagers et des marchandises.**

1909 2009

100 ans de traversées

Le 6 juin 2009, le MV Trans-Saint-Laurent entreprend une traversée particulière, en commémoration de la première traversée de la Compagnie Trans Saint-Laurent Limitée effectuée cent ans plus tôt, le 24 juin 1909, par le SS Contest. Pour rappeler encore plus fidèlement l'événement, le traversier embarque un représentant de la compagnie de chemin de fer de l'époque qui livrera des sacs de courrier destinés à Tadoussac, St-Siméon et L'Isle-aux-Coudres. Avec la complicité des écoles primaires de ces municipalités, un véritable échange de courriers, lettres et dessins, s'effectue d'une rive à l'autre. Pour la première fois depuis 100 ans, le traversier a accosté au quai de la Traverse Tadoussac-Baie-Ste-Catherine et le sac a été descendu en empruntant une passerelle. Plusieurs personnes de l'École de Théâtre Françoise-Bédard accompagnaient la livraison en costumes d'époque, au grand plaisir des nombreux passagers de cette croisière historique et de son capitaine.



Yvan, Christine, Mélanie, Caty, Éric, à l'arrière, et Guenièvre, Vincent et Gabrielle, à l'avant, ont fait revivre aux passagers, cette traversée historique.



Le capitaine Marc Harvey converse gaiement avec "l'abbé Picard" et son... neveu.



Échange de sacs de courrier sur le quai de Tadoussac. Le maire de Fraserville (RduL), Michel Morin, était aussi de la partie.



"L'abbé Picard", Éric Viel, "Jean-Baptiste Larouche, Brake-Man", Yvan Roy, et Claudie Tremblay, enseignante à l'École primaire de St-Siméon, qui reçoit ici les publications souvenirs de Cacouna. (Il fallait bien profiter de l'occasion!)

DVD disponible: «Une traverse centenaire au service des deux rives»

L'année 2009 marque le centième anniversaire de la Traverse Rivière-du-Loup / St-Siméon. Dans le cadre de ce centenaire, Josée Landry, étudiante finissante en communication et création au cégep de Rivière-du-Loup a réalisé un film documentaire qui s'intitule "La Traverse Rivière-du-Loup Saint-Siméon, une traverse centenaire au service des deux rives". Dans le cadre du projet d'intégration, épreuve synthèse de programme, ce film a été réalisé avec la participation spéciale du capitaine Marc Harvey et de M. Pierre Landry, directeur général du Musée du Bas-Saint-Laurent.

Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la traverse et à son histoire. On y retrouve un résumé historique très complet des cent ans d'histoire de la Traverse, un survol de l'importance économique et touristique de la Traverse pour les régions de la côte nord et de la côte sud du Saint-Laurent ainsi que pour les employés et les projets qui sont à venir pour les prochaines années. Parsemé d'anecdotes, ce film documentaire informatif et divertissant est d'une durée approximative de 30 minutes. Il est disponible au coût de 10\$, en communiquant avec Josée Landry à l'adresse électronique jozee_landry@hotmail.com.



Dans l'ordre: Guy Plourde, Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, Claude Lebel et Allen Soucy.

50 ANS DE SACERDOCE

En l'église St-Georges de Cacouna, le 21 juin 1959, une grande fête se déroulait: l'ordination sacerdotale de trois fils de la paroisse.

Nous reproduisons ici l'article qui relatait leurs parcours, en 1999, alors qu'ils fêtaient 40 ans de service (Journal EPIK, 17 juin 1999).

L'abbé Guy Plourde célèbre, ce 21 juin 2009 à 11h00, à la même église St-Georges, une messe commémorant ces 50 ans de son ordination et de celle de ses confrères et concitoyens.

Merci à ces trois prêtres de chez nous pour toutes ces années de service pastoral dans les nombreuses communautés qu'ils ont desservies.

Allen, décédé, accompagne sûrement ses 2 collègues et soutient leurs efforts.

Claude: Bonne santé et bonne retraite!

Guy: Que la vie te réserve de longues et belles années, en santé, entouré de gens qui t'aiment.

Leur route parcourue... au service des autres...

C
l
a
u
d
e
L
e
b
e
l



Claude Lebel, fils de feu Cordélia Dumont et de feu Jean-Baptiste Lebel. Après son ordination, de 1959 à 1967, Claude Lebel devient professeur et maître de salle au Séminaire de Rimouski. Puis il quitte la région pour San José en Californie et, par la suite, il poursuit des études en pastorale chez les Dominicains à Montréal. De 1969 à 1982, nous le retrouvons à la cure des paroisses de La Matapédia et de St-André de Ristigouche. De 1983 à 1992, il fait du ministère à St-Rémi de Price. Au cours des sept dernières années, il desservait les paroisses de St-Honoré et St-Pierre-Lamy. Il termine son mandat à la fin du mois de juin, cette année. Il prend une retraite méritée. Merci Claude pour ton dévouement dans le diocèse rimouskois.

Guy
Plourde



Guy Plourde, fils de Marie-Louise Tardif et de feu Juste Plourde. Sa vie de prêtre débute à l'École Technique de Rimouski où Guy Plourde oeuvre à titre de professeur et maître de salle durant six ans. En 1965-66, il est nommé vicaire à St-Rédempteur de Matane. Puis nous le retrouvons vicaire à Ville Déglés durant les six années suivantes. De 1972 à 1975, les paroisses de St-André et St-Fidèle de Ristigouche l'accueillent comme curé. Ensuite, il se retrouve en poste à St-Adelme de Matane durant cinq ans. De 1980-87, il desservait les paroisses de St-Honoré et de St-Pierre-Lamy. Après une année sabbatique, en 1988-89 il est nommé à St-François-Xavier-de-Viger. Pendant les huit années suivantes, il est en charge des paroisses de Ste-Florence et Ste-Marguerite-Marie. Depuis 1997, Guy Plourde est pasteur résident à St-Cyprien. Les paroisses de St-Jean-de-Dieu, St-Médard et Ste-Fita bénéficient du grand dévouement de ce prêtre. Merci Guy et longue vie dans le ministère paroissial.

Allen
Soucy



Allen Soucy, fils de feu Rosée Fontaine et de feu Émile Soucy. Après ses études théologiques au Grand Séminaire à St-Boniface, Manitoba, Allen Soucy, nouvel ordonné, assure le vicariat à Notre-Dame-de-Lourdes, diocèse de St-Boniface. En 1961, il se retrouve à la paroisse anglaise à Holy Cross. En 1962, il est nommé curé à Ponvernieu. L'année suivante, il oeuvre à Otterburn et visite les villages indiens des Prairies. De 1964 à 1966, il est assigné aumônier à l'Hôpital de St-Boniface. Après ces années passées auprès des malades, il devient curé de la paroisse du Lac du Bonnet et desservait Pinarva, Pointe-du-Bois, Great Falls, Wendigo Resort et un camp de réhabilitation pour incarcérés à Headingly, près de 200 milles parcourus à chaque dimanche pendant les sept ans où il réside au Lac. En 1973, il est nommé animateur à la résidence du séminaire de St-Boniface. Les deux ans écoulés, il passe un été au Camp d'aviation de Cold Lake en Alberta. Puis la maladie l'atteint et l'immobilise, semi-actif durant deux ans. En 1977, Allen revient à Holy Cross. Puis en 1980, il retourne en animation au séminaire pour quatre ans. Cependant, la maladie de Parkinson continue ses ravages, Allen doit limiter ses activités et, en 1988, il se retire prématurément au Foyer Valade, à St-Vital, Manitoba. Cet homme actif et sportif traverse un long chemin de croix. Merci Allen pour ton apostolat en terre manitobaine.

au musée, cet été

Rivière-du-Loup, le 15 juin 2009 - Le Musée du Bas-Saint-Laurent vous propose à partir du jeudi 18 juin prochain une programmation riche en couleurs et en émotions de toutes sortes. C'est en effet cette saison que nous lançons une production tout à fait exceptionnelle : **Le rêve d'Ulric Lavoie, photographe... aveugle!** Ce multimédia d'environ huit minutes sera présenté en boucle sur écrans géants, dans une salle spécialement aménagée où l'on a cherché à reconstituer les éléments d'un studio photographique d'antan.

Le film est conçu à partir d'un montage dynamique dont les éléments ont été puisés à même la collection de photographies anciennes du Musée. Il met en scène deux photographes de la région, Antonio Pelletier et Ulric Lavoie au moment où ce dernier, devenu aveugle, transmet en quelque sorte son héritage à son assistant. Des moments touchants, un enchaînement de scènes saisissantes où les visages des gens d'ici évoluent au coeur même des paysages où leur vie s'est déployée. À voir absolument, pour le plaisir des sens et de l'intelligence.

Et en prime, grâce à Loto-Québec, veuillez noter que l'entrée sera libre tout l'été au Musée du Bas Saint-Laurent, et ce, tous les jours, du 19 juin au 27 septembre!

Dans un tout autre registre, mais d'une facture tout aussi signifiante, le Musée du Bas-Saint-Laurent est fier d'accueillir l'exposition **Nomade** dont les oeuvres sont tirées de la très riche collection Loto-Québec qui célèbre cette année ses 30 ans d'existence. Ce panorama de la production de certains des artistes québécois parmi les plus marquants permettra de découvrir des oeuvres d'Ozias Leduc, Marc-Aurèle Fortin, Jean-Paul Lemieux, Marcelle Ferron, Jean-Paul Riopelle, Alfred Pellan et nombre d'autres. Un parcours à même un corpus essentiel, quintessence de la production de créateurs qui ont forgé l'âme visuelle du Québec et un regard posé sur les propositions plus audacieuses des artistes d'aujourd'hui, dont notamment deux créateurs de chez nous, Bruno Santerre et Michel Lagacé.

En complément, et dans le cadre du centenaire de la Traverse Rivière-du-loup/Saint-Siméon, le Musée présentera dans le hall d'entrée le premier volet de l'exposition **Rivière-du-Loup à la carte**. Cette exposition permettra d'explorer l'univers de la carte postale en ciblant plus spécifiquement celles qui ont un lien direct avec la vocation maritime de Rivière-du-Loup.

CENTRE DE SOINS “ AU PIED DE LA GRÈVE ”

Une nouvelle petite entreprise voit le jour à Cacouna

Le dimanche 14 juin dernier avait lieu l'inauguration du centre de soins “ Au pied de la Grève ” situé au 284, rue de la Grève à Cacouna. . Près de 45 personnes se sont déplacées pour rencontrer la propriétaire Rolande Saulnier et pour connaître les différents soins qu'elle pourra prodiguer à sa clientèle.

Les clients pourront ainsi bénéficier de différents soins tels

la réflexologie, l'amincissement et la coupe d'ongles, la prévention d'ongles incarnés et de mycoses et le traitement des callosités, des cors et des durillons. La clientèle pourra aussi se contenter d'un soin détente des pieds. À noter que la propriétaire entend aussi se déplacer sur place pour offrir un service à domicile. Les soins sont généralement d'une durée de 60 minutes. Des certificats cadeaux sont aussi disponibles.

Rolande possède un peu plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la massothérapie, de soins corporels et de l'animation d'ateliers. Elle a été à l'emploi de l'Auberge du Portage ainsi que directrice du centre de santé de l'Auberge de la Pointe.

C'est donc dans une atmosphère de calme et de détente qu'elle vous propose de prendre soin de vos pieds...

*On peut communiquer avec Rolande en composant le 418-868-0213
ou en lui écrivant un courriel à l'adresse suivante : rsaunier9@hotmail.com*



NOUVEAU À CACOUNA!

Atelier/boutique *Origines*, pour les tout-petits



CRÉATIONS UNIQUES, ÉCOLOGIQUES ET SUR MESURE

Le 11 juin dernier avait lieu l'ouverture officielle de l'atelier/boutique *Origines fabrique pour enfant*, situé au 714b rue du Patrimoine à Cacouna (anciennement *Les Cuirs Lévesque*). L'entreprise artisanale québécoise offre aux tout-petits une esthétique riche et stimulante à travers une gamme de créations uniques en harmonie avec l'environnement. Sur place, il est possible de rencontrer l'artiste dans son atelier et de commander des créations sur mesure.



UNE GAMME DE PRODUITS DIVERSIFIÉS

L'atelier *Origines* offre à sa clientèle une gamme de produits diversifiés. **Les "incontournables" pour les tout-petits** : couvertures à langer, bavettes, linges d'épaules et compresses d'allaitement, arborent des imprimés colorés auxquels s'ajoute une touche de fantaisie par des appliqués et des illustrations peintes à la main. Ils sont confectionnés en coton, coton organique et bambou, dans le respect de l'environnement. **Les "écologos" sont fabriqués à partir de tissus récupérés** : bavettes extravagantes, doudous, housses de coussin, couvertures, pochettes de rangement, etc. Il n'y en a pas deux pareils! Les peluches à câliner et les chevaux sur manche sont rembourrés avec des fibres récupérées auprès de fabricants québécois. À cela s'ajoutent de petits babillards décoratifs et des paniers cadeaux pour la naissance de bébé.



PRODUITS D'ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

Notre clientèle pourra aussi découvrir à notre boutique un éventail de produits de qualité offerts par des entreprises québécoises. L'ourson Béké Bobo, les Jambières Pour2Pieds, les sonnettes à vélo Dringdring, les couches lavables de La Mère Hélène et les produits de soins naturels La Souris Verte, de même qu'une sélection de vêtements usagés.

Origines
fabrique pour enfants



AU 714b RUE DU PATRIMOINE

L'atelier/boutique *Origines* aura pignon sur rue au 714b rue du Patrimoine à Cacouna du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2009 selon les disponibilités suivantes :

Les lundi, mardi et mercredi sur rendez-vous

Le jeudi de 9h00 à 17h00

Le vendredi de 9h00 à 17h00

Le samedi de 10h00 à 16h00

Le dimanche fermé

Marimaud Morin Dupras

90, rue Leclerc, Cacouna, Qc., GOL 1G0
418-867-8413

fabriqueorigines@hotmail.com

Beau geste et danse gracieuse...

Ces jeunes de Cacouna non seulement ont-ils offert une belle performance en danse au début juin à la salle paroissiale, mais ils l'ont fait pour une bonne cause, invitant les spectateurs à faire un don pour les enfants malades.

Beaux du dehors et du dedans, ces enfants!



Au fil des MARÉES

JUILLET 09			
1 MER	2 JEU	3 VEN	4 SAM
5h14 4,5	6h27 4,1	7h37 3,8	8h42 3,2
12h02 11,0	13h11 10,8	14h18 10,4	15h22 9,7
17h09 5,0	18h07 5,4	19h15 6,0	20h21 11,0
23h31 13,5		24h38 8,4	19h55 5,0
5 DIM	6 LUN	7 MAR	8 MER
23h22 14,7	1h06 15,1	3h47 15,4	6h24 15,4
9h16 3,3	9h57 3,4	10h32 3,4	11h03 2,9
14h58 11,1	15h39 11,8	16h17 13,6	16h53 12,2
22h01 6,9	22h52 6,2	23h52 4,2	22h40 1,0
9 JEU	10 VEN	11 SAM	12 DIM
5h54 15,1	6h34 15,4	7h18 15,1	8h13 11,0
11h35 2,3	12h06 2,9	12h36 2,9	13h04 14,7
17h29 12,6	18h02 12,6	18h37 12,6	19h08 1,4
23h16 3,5	23h53 3,8		
13 LUN	14 MAR	15 MER	16 JEU
1h11 4,2	1h57 4,5	2h50 5,0	3h54 5,4
7h21 13,8	8h02 13,1	8h50 13,8	9h47 13,0
13h42 3,8	14h18 4,2	15h9 4,2	15h30 4,0
19h52 13,1	20h33 13,1	21h25 13,1	22h23 13,5
17 VEN	18 SAM	19 DIM	20 LUN
5h09 5,4	6h07 4,5	6h36 10,1	7h40 15,9
10h55 10,6	11h19 10,6	12h36 3,8	13h39 2,9
18h52 5,0	19h01 5,0	19h30 11,0	20h31 11,8
23h29 13,8		23h59 4,2	23h11 2,4
24 MAR	25 MER	26 JEU	27 VEN
2h58 17,1	3h52 17,9	4h22 18,7	5h10 19,3
9h26 7,7	10h14 1,0	10h59 9,6	11h43 5,1
15h15 13,1	16h05 13,0	16h53 14,7	17h40 15,1
21h08 7,2	22h07 1,4	22h53 7,0	23h47 1,5
26 SAM	27 DIM	28 LUN	29 MAR
5h57 17,9	6h54 1,4	7h24 2,2	8h22 5,4
12h25 2,6	13h14 16,2	13h32 15,1	14h22 13,1
18h26 15,4	19h07 1,4	19h43 2,6	20h32 5,8
	19h12 15,1	19h51 14,7	20h40 14,2
29 MER	30 JEU	31 VEN	
6h25 4,2	6h45 5,0	7h04 3,4	
9h17 11,8	10h22 10,6	11h35 3,7	
15h21 4,9	16h19 5,4	17h25 3,8	
21h46 13,5	22h53 13,1		

AOÛT 09			
1 SAM	2 DIM	3 LUN	4 MAR
9h06 13,1	10h14 13,5	11h09 13,8	12h53 14,1
7h18 5,4	8h16 5,0	9h01 4,2	9h37 3,8
12h53 9,7	13h55 10,2	14h42 11,0	15h21 11,8
18h38 5,8	19h37 5,4	20h27 4,5	21h09 4,2
5 MER	6 JEU	7 VEN	8 SAM
2h30 15,1	4h05 15,4	4h37 15,4	5h09 15,4
10h08 2,4	10h37 2,9	11h04 2,6	11h31 2,4
15h55 12,2	16h27 13,1	16h59 13,5	17h30 13,8
21h47 3,4	22h22 2,9	22h57 2,9	23h31 2,6
9 DIM	10 LUN	11 MAR	12 MER
5h42 15,1	6h07 2,9	6h46 2,9	7h28 3,8
12h59 2,6	13h15 14,7	13h51 13,8	14h20 12,6
18h03 13,8	18h28 2,9	19h09 2,9	19h34 3,8
	19h37 14,2	19h33 14,2	19h54 13,8
13 JEU	14 VEN	15 SAM	16 DIM
2h17 4,2	3h20 5,5	4h43 5,0	6h13 5,0
8h18 11,8	9h12 10,8	10h25 10,2	11h52 10,2
14h14 4,2	15h07 5,5	16h20 5,0	17h44 5,0
20h44 13,8	21h46 13,5	23h03 13,8	
17 LUN	18 MAR	19 MER	20 JEU
3h22 14,7	1h32 15,4	2h29 16,7	3h19 17,6
7h26 3,8	8h23 2,9	9h11 1,7	9h54 1,0
13h09 11,0	14h11 12,2	15h02 13,5	15h47 14,7
19h01 4,2	20h05 2,9	21h01 1,7	21h51 1,0
21 VEN	22 SAM	23 DIM	24 LUN
4h06 17,9	4h50 17,9	5h34 17,1	6h12 1,0
10h34 0,1	11h13 0,6	11h50 1,0	12h17 15,4
16h31 15,9	17h13 14,3	17h55 16,3	18h28 1,7
22h40 0,6	23h26 0,6		18h16 15,9
25 MAR	26 MER	27 JEU	28 VEN
6h59 1,7	1h49 2,9	2h48 4,5	4h25 5,4
7h01 14,2	7h47 12,6	8h38 11,0	9h41 9,7
13h05 2,9	13h44 3,8	14h29 5,0	15h20 5,8
19h20 15,1	20h08 14,2	21h04 13,2	22h15 12,6
29 SAM	30 DIM	31 LUN	
5h37 5,8	6h55 5,8	8h53 12,6	
11h03 9,4	12h30 9,4	7h51 5,0	
16h52 6,1	18h13 6,1	13h34 10,2	
23h38 12,2		19h19 5,4	

SEPTEMBRE 09			
1 MAR	2 MER	3 JEU	4 VEN
1h45 13,5	2h30 13,8	3h06 14,7	3h39 15,1
8h32 4,5	9h05 3,8	9h33 3,4	10h00 2,9
14h18 11,0	14h54 12,1	15h26 13,1	15h54 13,8
20h09 4,5	20h49 3,8	21h26 3,4	22h00 2,6
5 SAM	6 DIM	7 LUN	8 MAR
4h10 15,1	4h41 15,1	5h13 15,1	5h47 14,2
10h28 2,6	10h53 2,7	11h21 2,2	11h50 2,6
16h26 14,2	16h56 15,1	17h28 15,9	18h02 15,4
22h34 2,2	23h08 2,2	23h44 2,2	
9 MER	10 JEU	11 VEN	12 SAM
6h23 2,2	1h05 2,9	1h55 3,8	3h02 4,5
6h24 13,5	7h04 12,6	7h53 11,4	8h53 10,6
13h23 2,9	14h09 3,4	14h43 4,2	15h42 5,0
19h40 13,1	19h23 14,7	20h16 14,2	21h23 13,5
13 DIM	14 LUN	15 MAR	16 MER
4h34 3,0	6h35 4,5	6h14 14,2	18h21 15,1
10h14 5,7	11h46 10,2	7h12 3,0	8h03 2,6
16h07 5,4	17h42 5,0	13h01 11,4	14h53 13,1
22h30 13,5		18h58 4,2	19h53 2,6
17 JEU	18 VEN	19 SAM	20 DIM
2h15 16,3	3h03 16,7	3h47 17,1	4h29 16,7
8h47 1,7	9h26 1,0	10h04 1,0	10h40 1,0
14h43 14,7	15h25 15,9	16h05 16,7	16h44 17,1
20h51 1,2	21h39 0,6	22h24 0,1	23h07 0,6
21 LUN	22 MAR	23 MER	24 JEU
5h10 15,9	5h51 14,7	6h33 2,2	7h19 3,4
11h15 1,7	11h50 2,2	6h32 13,5	7h13 11,8
17h23 16,7	18h03 16,8	12h26 3,4	13h03 4,2
23h49 1,0		10h45 15,1	19h31 14,2
25 VEN	26 SAM	27 DIM	28 LUN
2h14 4,5	3h28 5,8	4h58 5,1	6h15 5,8
8h04 10,6	9h06 9,7	10h29 9,4	11h57 9,7
13h45 5,4	14h44 6,1	16h14 6,6	17h47 5,1
20h25 13,1	21h34 12,2	22h58 11,8	
29 MAR	30 MER		
6h17 12,2	1h15 12,6		
7h10 5,4	7h55 5,0		
13h01 10,6	13h45 11,4		
18h54 5,8	19h44 5,0		

CONCOURS

CHRONIQUE

12-17 COOL

CONCOURS PROLONGÉ

jusqu'à la PLEINE LUNE

du 4 septembre!

TU AS ENTRE 12 ET 17 ANS?
TU DEMEURES À CACOUNA?
CE CONCOURS EST POUR TOI.

En visant une CHRONIQUE régulière dont les ados eux-mêmes seraient auteurs, nous venons stimuler ta participation par ce concours plutôt COOL!

PLUSIEURS FAÇONS DE PARTICIPER:

- CRÉE un dessin, une caricature, une BD (quelques cases), une photo, sur un sujet de ton choix.
- ÉCRIS tes impressions d'un livre, d'un article, d'un film.
- RÉSUME le contenu d'un site «super» que tu as découvert sur le Web.
- PARTAGE un texte ou une recherche «tripante» que tu as réalisée dans un de tes cours ou par goût personnel.

CHACQUE PARTICIPATION DONNE UNE CHANCE DE GAGNER LE DOUBLE DVD «twilight» SORTI LE 21 MARS DERNIER.

DATE : ...

Pour être éligible au tirage, toutes les participations devront nous parvenir, par la poste ou par courriel, au plus tard à la NOUVELLE LUNE (new moon) du lundi 8 juin 2009, accompagnées de : NOM, ADRESSE CIVIQUE, TÉLÉPHONE.

Ta création ou ta découverte pourrait de plus se retrouver dans une chronique à venir et/ou sur le site web de l'EPIK : www.joumalepik.com!

FAIRE PARVENIR À :

Poste: Journal EPIK, C.P. 2025, Cacouna, G0L 1G0

Courriel: epik@sympatico.ca

Boîte à lettres: devant le 628 rue du Patrimoine, Cacouna

Ne laisse pas passer la Nouvelle Lune! Yvan Roy, rédacteur

cette Pleine